

## SAISIE DES VŒUX DE MUTATION

Tous ces documents sont également consultables sur le site intranet académique

- ***Vous accéderez à l'application SIAM en vous connectant sur I-prof***

Vous veillerez :

- à être en possession des informations et documents concernant ce mouvement,
- à respecter les délais de saisie des vœux de mutation (22 mars au 09 avril 2017) et d'envoi de la demande de majoration du barème de mutation le 31 mars 2017
- Il est conseillé de ne pas attendre la fin de la période de saisie des vœux car il risque d'y avoir des engorgements pour l'accès à SIAM.

### **Saisie des vœux :**

- ***Indiquer uniquement le N° du poste :***

*Exemple : Ecole d'Aiglemont (n° ets :0080306P) saisir le n° 83 pour solliciter le poste de direction à 6 classes qui est susceptible d'être vacant.*

### **Comment formuler des vœux de mutation sur des zones géographiques ?**

*Exemple sur le premier secteur de collège ASFELD-CHATEAU PORCIEN (p 01 de la liste des postes) : L'enseignant qui souhaite postuler uniquement sur la catégorie de poste classe élémentaire, saisira le n° de poste 1081 S'il souhaite également postuler sur la catégorie de poste classe maternelle, il saisira le n° 1082 Ces deux vœux de mutation lui permettront de postuler sur ces deux catégories de poste dans toutes les écoles du secteur de collège d'Asfeld/Château-Porcien.*

*Se reporter à l'annexe 3 sur les secteurs de collège pour connaître l'ensemble des écoles rattachées à chaque secteur de collège. Les secteurs de collège des 5 principales communes du département sont scindés en secteur intra et secteur extra (Charleville-Mézières – Rethel – Revin – Sedan – Vouziers) – Les secteurs de Vouziers/Le Chesne et Asfeld/Château-Porcien sont scindés en secteur Nord – Sud + intra pour Vouziers/Le Chesne.*

### **Comment solliciter des postes fractionnés ?**

*Il suffit d'indiquer le numéro de poste correspondant au poste principal qui est signalé avec la lettre P. Ce numéro se trouve également publié dans l'école ou établissement principal.*

## **CONNEXION A L'APPLICATION SIAM PAR I.PROF**

1. Avoir connaissance de son compte utilisateur et de son mot de passe de messagerie.

Aller sur l'Intranet de l'académie <https://intra.ac-reims.fr>

*Rubrique ARENA – Gestion des personnels – i-prof Enseignant*

3. Dans I-prof, cliquer sur la rubrique « les services » puis sur SIAM pour le mouvement intra-départemental.

***En cas de difficulté et de demande d'identifiants de messagerie académique signaler le problème à l'adresse : « raip08@ac-reims.fr », en précisant vos noms, prénom, date de naissance et école d'affectation.***